

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 06 DECEMBRE 2022 à 19 H

Présents : François PERRIN, Éric BERGÉ, Patrick BUGGIO, Thibaut MADELINE.

Absents

Le maire rend compte de la

Décision Modificative N° 1.

Le Maire rappelle que le solde de l'emprunt visant à financer les travaux de voirie a été débloqué dernièrement. Le tableau d'amortissement est donc modifié. Les 2 dernières échéances ont nécessité une ouverture de crédits : + 3 384.51 € pour le compte 1641.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal prend note.

1- Modification de la délibération 17 du 13 septembre 2022. Annule et remplace.

Le Maire indique que suite à la réception très tardive de l'estimation effectuée par la MICA pour les travaux de voirie RD12A, le dossier de demande de subvention déposé presque à la date limite, ne correspondait pas à cette estimation. Le conseil départemental nous demande de reprendre une délibération tenant compte des propositions de la MICA. Le montant total des travaux est un peu supérieur et s'élève à 63 141.50.

La subvention demandée au CD est de 18 942 et sur les Amendes de police 8 550.

Le Conseil valide la totalité des changements.

2- QUESTIONS DIVERSES

- Eric Bergé demande une information sur l'avancement des travaux de modification de l'Éclairage public.

Le maire indique que tous les points lumineux du poste B sont changés par des ampoules LED. Les points des postes C et D seront changés fin d'année ou janvier 2023.

- Patrick Buggio indique que la réglementation concernant le tir des feux d'artifices a changé. D'autre part, n'étant plus pompier il souhaite que quelqu'un d'autre puisse se former. Thibaut Madeline PV se propose, il devra poser 3 jours de congé. Le SIVU pourrait envisager de prendre en charge la dépense formation de 500 €. A voir avec la commune de Broin.

La séance est levée à 19 h 30 .